



1. PROJET EDUCATIF DU POUVOIR ORGANISATEUR

1. SPÉCIFICITÉ DE L'ÉCOLE

- **L'école comprend les niveaux maternel et primaire;** elle assure ainsi la continuité de la formation (2,5 ans à 12 ans).
- **L'école appartient au réseau libre catholique.** En tant que telle, elle entretient vivante la mémoire de l'événement fondateur: la vie, la passion, la résurrection de Jésus-Christ. Elle veut être une réponse à l'invitation à vivre le message d'amour proposé par l'évangile.
- **L'école réunit deux institutions: Notre-Dame et Saint-Joseph.** Dès lors elle s'inscrit dans les traditions qui se réclament de Sainte Julie Billard et de Saint Jean Baptiste de la Salle.
- De l'ensemble de ces références découle un lien spécifique à l'Eglise catholique et à la paroisse impliquant reconnaissance et soutien mutuels.
- Formation de l'homme et éveil du chrétien à la foi y forment une unité: ce qui élève l'un l'autre (humanisme chrétien). Le service à la société et à l'enfance y prend une signification et une dimension spécifiques.

2. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Pour **tous** les élèves qui lui sont confiés, en tenant compte de leur **âge** et de leur **niveau de développement** et en considérant leurs **différences individuelles** comme des ressources et non, parfois, comme des manques à combler, l'école fait siens:

2.1. Les objectifs généraux de tout système éducatif

2.1.1. Développement de la personnalité

- Développer la personnalité toute entière des élèves, en intégrant les aspects physique, intellectuel, affectif et d'engagement actif.
- Aider les personnalités à se construire par une rencontre avec les valeurs: le vrai, le bien, le beau, le transcendant (seuil du divin).
- Introduire les élèves à la compréhension du vécu individuel ou collectif dans les divers milieux de vie et selon les circonstances.

2.1.2. Apprentissage de la relation

- Initier les élèves à la relation à eux-mêmes et aux autres (respect, confiance, entraide, solidarité, ouverture, accueil, tolérance).
- Former les élèves à l'autonomie dans toutes leurs activités, à la responsabilité, à l'engagement actif, à la prise de responsabilités, au risque.
- Amener les élèves à la connaissance, à l'appréciation et au respect de l'environnement.
- Former, dans les élèves, à leur niveau, des citoyens désireux et capables de comprendre les situations sociales, de s'intégrer et de participer à la vie de la communauté, de s'engager dans son fonctionnement démocratique, que ce soit la classe ou l'école, ou les groupements extra-scolaires, la ville ou la nation.
- Former dans les élèves des personnes soucieuses du bien commun.

2.1.3. Construction des compétences

- Rendre les élèves capables de recevoir, de prendre et d'assimiler les informations, de les structurer, d'en reproduire fidèlement le sens et la lettre, de les utiliser correctement selon les modèles proposés ou de façon originale, d'exécuter correctement des exercices ou activités, de résoudre des problèmes ou de concevoir des problèmes neufs en situation habituelle.
- Munir les élèves des savoirs et des compétences qui leurs permettront:
 - de réussir leur progression à travers les cycles successifs de l'enseignement fondamental, leur adaptation au secondaire et la progression dans leurs apprentissages ou expériences ultérieurs,
 - d'apprendre par eux-mêmes, avec une méthode personnelle, en tirant profit des situations auxquelles ils sont confrontés ou des occasions qu'ils se donneront d'apprendre à propos d'événements, de rencontres, de propositions des médias,
 - de réagir ou d'agir de façon appropriée dans les situations qui font problème.
 - d'élaborer et de présenter des productions structurées en utilisant les langages oral, écrit, graphique, de l'image et en traduisant les messages repris en des langages autres que celui qu'ils utilisent.

2.2. Des objectifs propres à l'école chrétienne ou aux écoles des traditions Sœurs de Notre-Dame ou Frères des écoles chrétiennes

- Eduquer en enseignant: valeurs implicites ou références explicites aux valeurs pressenties, perçues ou vécues « en situation ».
- Evangéliser en éduquant: apprécier, évaluer, critiquer, concevoir, agir en référence à l'Evangile qui est message d'amour du prochain, de soi-même, de relation à Dieu et à son œuvre.
- Développer le sens de la dignité humaine, de la dignité de fils de Dieu, le respect.
- Favoriser la prise de conscience d'un Dieu de bonté qui invite toute personne à devenir pleinement elle-même, à se tenir debout, à avoir confiance, qui accueille les pauvres et les démunis et chacun en sa propre pauvreté et en sa propre richesse.
- Préparer des vies de dévouement, des vies fécondes.
- Initier à la prière, à la contemplation.
- Susciter le désir de l'union au Christ (Eucharistie).
- Susciter l'intérêt pour la lecture de l'évangile.

2.3. Motivation

Susciter la motivation à l'accomplissement de soi :

- Par le succès dans les activités scolaires.
- Par les relations de service mutuel dans les activités à réussir.

3. ENGAGEMENT JOURNALIER ET FORMATION CONTINUÉE DES ENSEIGNANTS

- L'école veillera, dans la mesure du possible, à permettre aux enseignants de réaliser dans les meilleures conditions, dans l'autonomie et la participation démocratique, avec un niveau de satisfaction aussi élevé que possible et avec le sentiment de s'accomplir dans le travail, le PROJET PEDAGOGIQUE dérivé du présent projet éducatif.
- La collaboration « enseignants-parents » sera favorisée non seulement par la voie du conseil de participation, mais au-delà des limites qu'il accuserait et avec le souci de rencontrer les besoins individuels des élèves.